

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 Février 2021

Le mardi 23 février 2021, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Stéphane Ginevra, Maire.

Présents : Stéphane Ginevra, Martine Duffaud, Annick Malbrain, Marion Gros-Dumoulin, Pierre-François Léonard, Camille Sanchis, Guillaume Domecq, Jean-Paul Carlier, Guy Vernet, et Gilles Helft

Excusé : Romain Poyet

Secrétaire de séance : Guillaume Domecq

4 habitants de Chirois et 3 citoyens extérieurs ont assisté au Conseil Municipal.

La séance commence à 18h15.

Aucune remarque sur le compte-rendu du dernier conseil qui est donc adopté

1. Retour sur l'Atelier-Projet de l'Éco-Quartier

Marion présente la dernière réunion de l'Atelier-Projet au cours de laquelle un brassage d'idées a permis d'aboutir à une affiche de présentation du projet. Un devis a été établi par l'association « Les Pas Sages » (créée suite à l'aboutissement d'un précédent Éco-Quartier dans la Drôme) dans le but de nous assister dans la construction de notre projet. Une première date est proposée le 18 Mars 2021 pour une rencontre sur les terrains envisagés pour le projet. Il faudrait prévoir un débroussaillage au préalable pour faciliter l'accès aux terrains.

Un vote est proposé pour accepter le devis correspondant à cette 1ère rencontre (700€HT).

Délibération pour l'acceptation du devis : vote pour à l'unanimité.

2. Retour sur l'Atelier-Projet des Faysses

Alex, habitant du moulinage et participant à l'Atelier-Projet, explique que le collectif des Faysses n'est pas encore en état de se structurer dans le but d'exploiter les Faysses. Il propose un accompagnement pendant un an avec l'association Bivouac dont il fait partie pour continuer à construire le projet et finaliser la charte d'utilisation commune. Cet accompagnement se ferait à titre bénévole - il ne sera plus salarié de l'association bivouac sur cette période.

Après lecture du projet de convention, celle-ci est soumise au vote.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

3. Culture

- Le Ventre des rêves : Juliet présente un projet de spectacle compatible avec le contexte sanitaire qui pourrait se dérouler lors des prochains Marchés. Il se déroulerait sur 5 vendredis de suite. Elle demande une participation de la mairie à hauteur de 600€ par intervention ou de 2300€ pour les 5 interventions.

Délibération pour une déclaration d'intérêt de la part du conseil : vote pour à l'unanimité.

- Compagnie les Affamés : Gilles a été sollicité par la compagnie de théâtre pour établir une résidence sur la commune pendant 3/4 jours avec des répétitions publiques et une représentation finale. Le coût serait compris entre 1500€ et 2500€.

Une billetterie gérée par le comité d'animation serait envisageable pour aider au financement.

- Pianiste ambulante : Gilles a été sollicité sur ce projet, il en parlera lors du prochain conseil.

4. Comptes administratifs

Le Maire présente les comptes de gestion administratifs. Il s'absente ensuite pour le vote.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

5. Prêt achat véhicule et lignes de trésorerie

Pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour la commune, un emprunt de 25 000 € a été demandé à la caisse d'épargne. Le maire demande l'autorisation de signer ce contrat de prêt.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

En attendant le versement de cet emprunt, une ligne de trésorerie a été mise en place avec la caisse d'épargne d'un montant de 20 000€.

Une autre ligne de trésorerie de 29 000€ a été mise en place avec l'AFL-banque en attendant le versement des subventions pour les travaux de réfection de l'intérieur de l'église.

6. Création d'emploi / contrat saisonnier

- L'un des deux agents techniques partant en retraite en Mai 2021, un poste d'agent communal doit être créé pour le remplacer. L'annonce est parue sur les sites officiels.

- Sur l'avis du centre de gestion de la fonction publique territoriale, le maire propose la création d'un contrat saisonnier pour le poste d'accompagnateur de transport scolaire.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

7. Autorisations d'absences

Stéphane présente les autorisations spéciales d'absences distinctes des congés annuels que nous pouvons accorder aux agents communaux selon l'article 59-4° de la loi du 26 janvier 1984.

Délibération pour la validation de ces autorisations : vote pour à l'unanimité.

8. Retour Atelier-Projet stationnement

Guy explique que 2 devis seront établis pour les travaux prévus dans le cadre de l'atelier projet.

9. Crieur public

Camille demande si l'on peut prévoir une formation de crieur et quel budget nous pourrions y affecter. A voir en fonction des finances de la commune.

10. Questions diverses

- Capucine demande si il est possible de réparer les éclairages avant la réouverture du marché.

- Camille demande sous quel délai nous pourrions envisager d'avoir les réseaux d'eau potable et d'assainissements pour l'Éco-Quartier. Stéphane répond, sans pouvoir donner de date précise, que le branchement d'eau potable pourrait être effectué facilement en se raccordant sur les canalisations se trouvant sous la piste d'accès et que pour l'assainissement, le raccordement à la canalisation traversant le bourg ne semble pas insurmontable. Des devis seront demandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Prochain Conseil Municipal : Le mercredi 24 mars 2021 à 18h00 à la Salle polyvalente